

Maintiens et Actualisation des Compétences de SST (MAC SST)

La formation "MAC SST" permet de réactiver les compétences des salariés formés comme sauveteurs secouristes du travail. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques, de se mettre à jour sur les compétences de secourisme et d'analyses de situation de travail. La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage MAC tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite des épreuves certificative.

Compétences visées

- Le SST intervient sur son lieu de travail pour porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise
- Le SST contribue à la mise en œuvre d'actions de prévention dans la limite de son champ de compétences et de son autonomie

Matériel Pédagogique :

- Mannequins adulte, enfant, nourrisson.
- DAE de formation
- Matériels sécurisés pour les mises en situations.
- Plan d'intervention SST
- Plan Action de Prévention

Qualification du formateur :

Titulaire du certificat de « Formateur SST » Valide

Méthodes et Moyens pédagogiques :

Evaluation continue théorique et pratique
Exposés didactiques, discussions de groupe, exercices pratiques, cas concrets d'apprentissage,

Pré requis :

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Public visé : Cette formation est destinée à toutes les personnes qui souhaitent devenir SST ;

La formation est accessible au public en situation de handicap

Durée minimum :

7 heures de formation en présentiel

Effectif :

De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

Mode de validation :

Un certificat SST est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilité

Référence réglementaire :

Articles R 4224-16 du code du travail & document de référence en vigueur de l'INRS (V8-01/2021)

Evaluation Certificative de la formation

L'évaluation certificative en 2 épreuves

Epreuve 1 : à partir d'une mise en situation d'accident du travail proposée par le formateur, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve 2 : Le candidat répondra à un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

CONTENUE DE LA FORMATION

Retour d'expérience

RAPPELS

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée
 - 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - 5.1.1. La victime saigne abondamment
 - 5.1.2. La victime s'étouffe
 - 5.1.3. La victime se plaint d'un malaise
 - 5.1.4. La victime se plaint de brûlures
 - 5.1.5. La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - 5.1.6. La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - 5.1.7. La victime ne répond pas mais elle respire
 - 5.1.8. La victime ne répond pas, et ne respire pas (adulte, enfant, nourrisson)
 - 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques (V5.01/2024).
 - 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin
6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

**Ce certificat pour rester valable, impose une formation MAC SST, au minimum,
tous les 24 mois (selon les textes en vigueur)**